

N° 11F0027M au catalogue — N° 069  
ISSN 1703-0412  
ISBN 978-1-100-97215-2

## Document de recherche

Série de documents de recherche sur l'analyse économique (AE)

# Les petites, moyennes et grandes entreprises dans l'économie canadienne : mesure de leur contribution au produit intérieur brut en 2005



par Danny Leung, Luke Rispoli et Bob Gibson

Division de l'analyse économique  
18-F, Immeuble R.-H.-Coats, 100, promenade Tunney's Pasture  
Téléphone: 1-800-263-1136



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

# Les petites, moyennes et grandes entreprises dans l'économie canadienne : mesure de leur contribution au produit intérieur brut en 2005

par

Danny Leung, Luke Rispoli et Bob Gibson

11F0027M – N° 069  
ISSN 1703-0412  
ISBN 978-1-100-97215-2

Statistique Canada  
Division de l'analyse économique  
18-F, immeuble R.-H.-Coats,  
100, promenade Tunney's Pasture, Ottawa, K1A 0T6

## Comment obtenir d'autres renseignements :

Service national de renseignements : 1-800-263-1136

Renseignements par courriel : [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Mai 2011**

Les auteurs tiennent à remercier Art Ridgeway, Yusuf Siddiqi et Denis Martel ainsi que son personnel de leurs commentaires.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue de préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

**The English version of this publication is available (catalogue no. 11F0027M, no. 069).**

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Notre organisme » cliquez sur À propos de nous > Notre organisme > et sélectionnez « Offrir des services aux Canadiens ».

## Série de documents de recherche sur l'analyse économique

La série de documents de recherche sur l'analyse économique permet de faire connaître les travaux de recherche effectués par le personnel du secteur des études analytiques et des comptes nationaux, les boursiers invités et les universitaires associés. Cette série de documents de recherche a pour but de favoriser la discussion sur un éventail de sujets tels que les répercussions de la nouvelle économie, les questions de productivité, la rentabilité des entreprises, l'utilisation de la technologie, l'incidence du financement sur la croissance des entreprises, les fonctions de dépréciation, l'utilisation de comptes satellites, les taux d'épargne, le crédit-bail, la dynamique des entreprises, les estimations hédoniques, les tendances en matière de diversification et en matière d'investissements, les différences liées au rendement des petites et des grandes entreprises ou des entreprises nationales et multinationales ainsi que les estimations relatives à la parité du pouvoir d'achat. Les lecteurs de la série sont encouragés à communiquer avec les auteurs pour leur faire part de leurs commentaires, critiques et suggestions.

Les documents sont diffusés principalement au moyen d'Internet. Ils peuvent être téléchargés gratuitement sur Internet, à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Tous les documents de recherche de cette série font l'objet d'un processus de révision institutionnelle et d'évaluation par les pairs afin de s'assurer de leur conformité au mandat confié par le gouvernement à Statistique Canada en tant qu'agence statistique et de leur pleine adhésion à des normes de bonne pratique professionnelle, partagées par la majorité.

Les documents de cette série comprennent souvent des résultats provenant d'analyses statistiques multivariées ou d'autres techniques statistiques. Il faut noter que les conclusions de ces analyses sont sujettes à des incertitudes dans les estimations énoncées.

Le niveau d'incertitude dépendra de plusieurs facteurs : de la nature de la forme fonctionnelle de l'analyse multivariée utilisée; de la technique économétrique employée; de la pertinence des hypothèses statistiques sous-jacentes au modèle ou à la technique; de la représentativité des variables prises en compte dans l'analyse; et de la précision des données employées. Le processus de la revue des pairs vise à garantir que les documents dans les séries correspondent aux normes établies afin de minimiser les problèmes dans chacun de ces domaines.

Comité de révision des publications  
Direction des études analytiques, Statistique Canada  
18<sup>e</sup> étage, Immeuble R.-H.-Coats  
Ottawa, Ontario K1A 0T6

### Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>S</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- <sup>P</sup> provisoire
- <sup>r</sup> révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la [Loi sur la statistique](#)
- <sup>E</sup> à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- \* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

# Table des matières

<b>Résumé</b> .....	<b>5</b>
<b>Sommaire de gestion</b> .....	<b>6</b>
<b>1 Introduction</b> .....	<b>7</b>
<b>2 Questions conceptuelles</b> .....	<b>9</b>
2.1 La mesure du produit intérieur brut.....	9
2.2 Attribution du produit intérieur brut à la société mère ultime .....	10
2.3 L'ensemble de l'économie par rapport au secteur des entreprises .....	11
<b>3 Sources des données</b> .....	<b>13</b>
3.1 Revenu du travail.....	13
3.2 Autre excédent d'exploitation et impôts indirects .....	14
3.3 Revenu mixte .....	14
3.4 Emploi .....	14
<b>4 Produit intérieur brut selon la taille de l'entreprise</b> .....	<b>16</b>
<b>5 Analyse de sensibilité</b> .....	<b>19</b>
<b>6 Conclusion</b> .....	<b>21</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>22</b>

## Résumé

Dans le présent article, on estime la contribution, au produit intérieur brut (PIB), des entreprises de taille petite, moyenne et grande dans le secteur des entreprises du Canada pour 2005. Les grandes entreprises comptant 500 employés ou plus ont contribué pour 45,7 % au PIB du secteur des entreprises. Les autres entreprises de taille petite et moyenne, y compris les entreprises non constituées en société, ont été à l'origine des 54,3 % restants.

## Sommaire de gestion

Le présent article permet de mieux comprendre la contribution des petites, moyennes et grandes entreprises au Canada à l'économie du pays. À cette fin, les parts du produit intérieur brut (PIB) attribuables à chacun de ces groupes de taille dans le secteur des entreprises sont examinées.

Les études antérieures étaient fondées principalement sur l'emploi, un intrant dans le processus de production, plutôt que sur une mesure de la production. La présente étude, en revanche, porte directement sur le PIB.

Le PIB du secteur des entreprises selon la catégorie de taille d'entreprise pour 2005 y est estimé. Les grandes entreprises comptant 500 employés ou plus ont contribué pour 45,7 % au PIB du secteur des entreprises. Les entreprises de taille petite et moyenne, y compris les entreprises non constituées en société, ont été à l'origine des 54,3 % restants.

Les parts du PIB selon la catégorie de taille d'entreprise pour 17 industries sont également calculées. Les petites et moyennes entreprises ont été à l'origine de plus de la moitié du PIB de la plupart des industries. Les industries de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz, de la fabrication, du transport, et de l'information, où la plus grande part du PIB est attribuée aux grandes entreprises, ont fait exception.

# 1 Introduction

Les petites et les grandes entreprises jouent des rôles différents dans une économie. Les nouvelles entreprises qui lancent de nouveaux produits et de nouvelles idées sur les marchés sont généralement de petite taille au début de leur cycle de vie; plus tard, au fur et à mesure que l'industrie se concentre davantage sur des produits homogènes, les coûts de certaines entreprises commencent à diminuer grâce à l'élaboration de processus de production à grande échelle leur permettant de tirer parti d'économies d'échelle. Une diversité de tailles s'observe alors dans les populations d'industries, les petites et les grandes entreprises remplissant des fonctions différentes. La notion que les petites et les grandes entreprises remplissent une fonction économique différente est une caractéristique des théories qui expliquent la coexistence des grandes et des petites entreprises. Ces théories sont souvent étroitement liées à l'hypothèse du cycle de vie d'un produit. Porter (1979) et Caves et Porter (1977) parlent de groupes stratégiques à l'intérieur des industries : certains groupes mettent l'accent sur une stratégie de survie reposant sur des économies d'échelle et d'autres mettent l'accent sur une stratégie de spécialisation axée sur les créneaux de marché. Plus directement, Nooteboom (1994) soutient qu'en raison de leurs caractéristiques de base différentes, les petites et les grandes entreprises jouent des rôles alternatifs dans le cycle de vie d'un produit : les grandes entreprises possèdent plus de ressources leur permettant de produire des innovations technologiques de base; la proximité des petites entreprises à leurs consommateurs leur permet de mieux transformer ces innovations de base en nouveaux produits; les grandes entreprises sont mieux en mesure de tirer parti d'économies d'échelle en situation de concurrence des prix; les petites entreprises sont plus à même d'exploiter les créneaux résiduels<sup>1</sup>.

Les analystes comparent souvent diverses mesures de la répartition selon la taille d'un pays à l'autre pour inférer des différences en matière de dynamisme, de maturité et d'efficacité des économies de ces pays<sup>2</sup>. Dans la plupart de ces études, l'importance des petites et moyennes entreprises est mesurée par l'emploi, qui est un intrant dans le processus de production. La production est une mesure supérieure, puisqu'un groupe d'entreprises (de taille petite ou grande) particulier peut utiliser de grandes quantités d'un intrant donné pour produire une production relativement faible.

La présente étude permet de mieux comprendre la contribution des petites, moyennes et grandes entreprises au Canada à l'économie du pays. À cette fin, les parts du produit intérieur brut (PIB) attribuables à chacun de ces groupes de taille dans le secteur des entreprises en 2005<sup>3</sup> sont examinées. Comparativement à d'autres mesures de la production comme les ventes, le PIB fournit une mesure plus complète de la performance économique du fait qu'il mesure la valeur ajoutée, soit la valeur sans double compte des biens et services produits par le travail et le capital<sup>4</sup>. La différence clé entre les ventes d'une entreprise et son PIB est la quantité d'intrants intermédiaires utilisée par l'entreprise. Une entreprise peut avoir des ventes élevées mais un faible PIB parce qu'elle ajoute peu à la valeur des intrants intermédiaires qu'elle achète.

- 
1. Les articles qui présentent des preuves à l'appui de ces théories comprennent Ács et Audretsch (1990) et Audretsch, Prince et Thurik (1999).
  2. Par exemple, Beck, Demirgüç-Kunt et Levine (2003) présentent des données sur les différents pays portant sur le lien entre la part de l'emploi dans le secteur de la fabrication attribuable aux petites et moyennes entreprises et divers indicateurs économiques, comme la croissance du PIB par habitant, le niveau et le taux de croissance du PIB par habitant du quintile de revenu inférieur et la part de la population se situant sous le seuil de pauvreté.
  3. L'explication du lien entre ces parts et le dynamisme ainsi que l'efficacité de l'économie dans son ensemble devront faire l'objet de recherches futures.
  4. Dans la présente étude, nous mesurons le PIB aux prix de base.

Comme dans de nombreux autres articles, les petites, moyennes et grandes entreprises sont définies selon la taille de leur effectif :

les petites entreprises sont celles qui comptent de 1 à 99 employés;

les entreprises de taille moyenne sont celles qui comptent de 100 à 499 employés;

les grandes entreprises sont celles qui comptent 500 employés ou plus.

Dans le présent article, la répartition des entreprises entre les diverses catégories de taille est fondée sur la taille de l'effectif du groupe d'entreprises sous contrôle commun auquel elle appartient. À la tête de ce groupe d'entreprises figure une société mère ultime, entité dans une structure juridique qui exerce un contrôle sur une ou plusieurs entreprises du fait qu'elle possède la majorité des actions. Les entreprises sont rassemblées en groupes ayant à leur tête une société mère ultime parce que c'est cette dernière qui a le droit de prendre les décisions pour le groupe d'entreprises dont elle est propriétaire et qu'elle contrôle. Par conséquent, la taille de l'effectif d'une entreprise correspond ici à la somme de l'ensemble de l'effectif de chaque entreprise sous le contrôle de sa société mère. Dans le cas d'un groupe d'entreprises ayant à leur tête une société mère ultime étrangère ou une société mère ultime nationale menant des activités à l'étranger, la catégorie de taille de l'entreprise est fonction seulement de la taille de l'effectif de ses activités au Canada.

Pour obtenir les composantes du PIB au niveau de l'entreprise, on utilise une grande quantité de données de sources administratives (Déclaration de revenus des sociétés T2, Déclaration de renseignements et de revenus des fiducies T3, État de la rémunération payée T4, comptes de retenues sur la paye PD7, Déclaration de revenus et de prestations T1 des particuliers, Registre des entreprises) et d'enquêtes (Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, Enquête sur le milieu de travail et les employés, Enquête unifiée auprès des entreprises, etc.). Les mesures du PIB au niveau de l'entreprise sont conformes aux Comptes nationaux. Le concept de PIB à valeur ajoutée est identique à celui utilisé dans les comptes d'entrées-sorties, les définitions des composantes du PIB suivent celles utilisées dans les Comptes nationaux, et les estimations du PIB selon les catégories de taille sont étalonnées en fonction des mesures du PIB par industrie tirées des comptes d'entrées-sorties.

Les petites et moyennes entreprises ont été à l'origine de 54,3 % du PIB du secteur des entreprises au Canada en 2005. Les parts du PIB des petites et moyennes entreprises varient selon l'industrie. Ces entreprises représentaient plus de la moitié du PIB dans toutes les industries, sauf celles de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz, de la fabrication, du transport, et de l'information, dominées par les grandes entreprises.

Les utilisateurs d'estimations du PIB selon la catégorie de taille devraient reconnaître que ces estimations sont ponctuelles. Elles sont sensibles aux méthodes, hypothèses et particularités des données de base utilisées pour leur calcul. En l'absence de techniques de calcul des intervalles de confiance, on peut démontrer dans quelle mesure ces estimations sont sensibles aux différences, apparemment petites, de méthodes ou de données. Même si la présentation d'une évaluation exhaustive de la sensibilité des estimations dépasse la portée de ce premier document sur le PIB selon la taille, quelques hypothèses qu'il convient de souligner sont présentées plus bas.

À la section 2, certaines des questions conceptuelles liées à l'élaboration du PIB selon la catégorie de taille sont expliquées. À la section 3, les sources de données sont décrites. Les résultats selon l'industrie pour 2005 sont présentés à la section 4. La sensibilité des estimations à différentes hypothèses est examinée à la section 5. Les conclusions sont présentées à la dernière section.



## 2 Questions conceptuelles

### 2.1 La mesure du produit intérieur brut

La valeur ajoutée dans les comptes d'entrées-sorties est l'une de plusieurs mesures du PIB utilisés dans le Système de comptabilité nationale. La valeur ajoutée dans les comptes d'entrées-sorties est la somme de la valeur ajoutée brute de toutes les unités productrices résidentes<sup>5</sup>. Elle correspond également à l'écart entre la production et la consommation intermédiaire (SCN de 1993, paragraphe 2.172). En s'appuyant sur les comptes d'entrées-sorties, on peut calculer le PIB au niveau de l'industrie ou au niveau national comme suit :

$$\begin{aligned} \text{PIB aux prix de base} = & \text{Traitements et salaires} \\ & + \text{Revenu supplémentaire du travail} \\ & + \text{Revenu mixte} \\ & + \text{Excédent d'exploitation (principalement bénéfices des} \\ & \quad \text{entreprises)} \\ & + \text{Impôts indirects sur la production moins les subventions} \end{aligned}$$

Dans le présent article, on utilise la même équation pour calculer le PIB pour chaque catégorie de taille d'entreprise. Ce calcul est possible parce que les entreprises déclarent les composantes ci-dessus de la valeur ajoutée à l'Agence du revenu du Canada dans leurs déclarations de revenus et à Statistique Canada par le biais de diverses enquêtes.

Au niveau de l'ensemble de l'économie, le PIB est mesuré également au moyen de l'approche des dépenses finales, soit la somme de l'utilisation finale des biens et services moins la valeur des importations (SCN de 1993, paragraphes 2.172 à 2.173). Cette approche ne permet pas de mesurer le PIB selon l'entreprise parce que certaines des données ne sont pas recueillies au niveau de l'entreprise. Par exemple, les dépenses personnelles sont recueillies au niveau du particulier ou du ménage.

---

5. Les comptes d'entrées-sorties sont produits sur la base de l'établissement. Le niveau utilisé dans la présente étude est celui de la société mère ultime.

## 2.2 Attribution du produit intérieur brut à la société mère ultime

Souvent, de nombreuses entreprises coexistent au sein d'une même hiérarchie. Par conséquent, le choix du niveau de l'entreprise auquel l'importance de la taille est mesurée peut influencer sur les résultats de l'analyse. Le Registre des entreprises définit une entreprise comme étant une entité juridique ou une consolidation (groupe d'entités juridiques consolidées) associée à un ensemble complet d'états financiers correspondant à une entité économique. La société mère ultime est l'entité dans une structure juridique qui contrôle une ou plusieurs entreprises du fait qu'elle détient la majorité des actions<sup>6</sup>. Dans le présent article, les entreprises sont rassemblées en groupes ayant à leur tête une société mère ultime. Le PIB de chaque entreprise est attribué à la société mère ultime qui est à la tête du groupe auquel l'entreprise appartient, et la taille de l'entreprise est la somme de l'effectif de l'ensemble des entités sous le contrôle de sa société mère ultime. Les entreprises sont rattachées à la société mère ultime parce que c'est cette dernière qui prend les décisions pour le groupe d'entreprises dont elle est propriétaire et qu'elle contrôle.

L'exemple illustré à la page suivante montre une structure complexe à la tête de laquelle figure une société mère ultime. Cette société mère ultime contrôle une entreprise mère qui, à son tour, contrôle deux sociétés (les sociétés A et B), et la société C<sup>7</sup>. La société A a un établissement (A1) tandis que les sociétés B et C ont trois établissements chacune.

Il n'est pas rare que de grandes entreprises complexes comme celle ci-dessous aient des établissements dans diverses industries ou des établissements situés dans plusieurs provinces. Dans le présent article, l'industrie d'un groupe d'entreprises à la tête duquel figure une société mère ultime est l'industrie dans laquelle le groupe a payé la plupart de ses salaires<sup>8</sup>. En revanche, la vaste majorité des entreprises sont dotées de la structure la plus simple : la société mère ultime, l'entreprise et l'établissement sont une seule et même entité, sont situés dans une seule province et appartiennent à une seule et même industrie<sup>9</sup>.

Dans le cas des franchises, le franchisé est un propriétaire (société ou personne) indépendant et l'établissement franchisé n'appartient pas au franchiseur. Selon cette définition, dans la présente étude le franchisé n'est pas inclus dans la structure juridique de la société mère ultime du franchiseur<sup>10</sup>. Toutefois, étant donné que le franchiseur a élaboré les produits et les services offerts par le franchisé, on pourrait soutenir que le franchisé exerce des activités avec un lien de dépendance avec le franchiseur et qu'il pourrait fort bien faire partie d'une plus grande entreprise qui mène des activités sous la marque de commerce de la franchise.

---

6. La structure juridique au sommet de laquelle figurait chaque société mère ultime au Canada en 2005 a été tirée du Registre des entreprises de Statistique Canada (Fichier générique de l'univers de l'enquête [FGUE]).

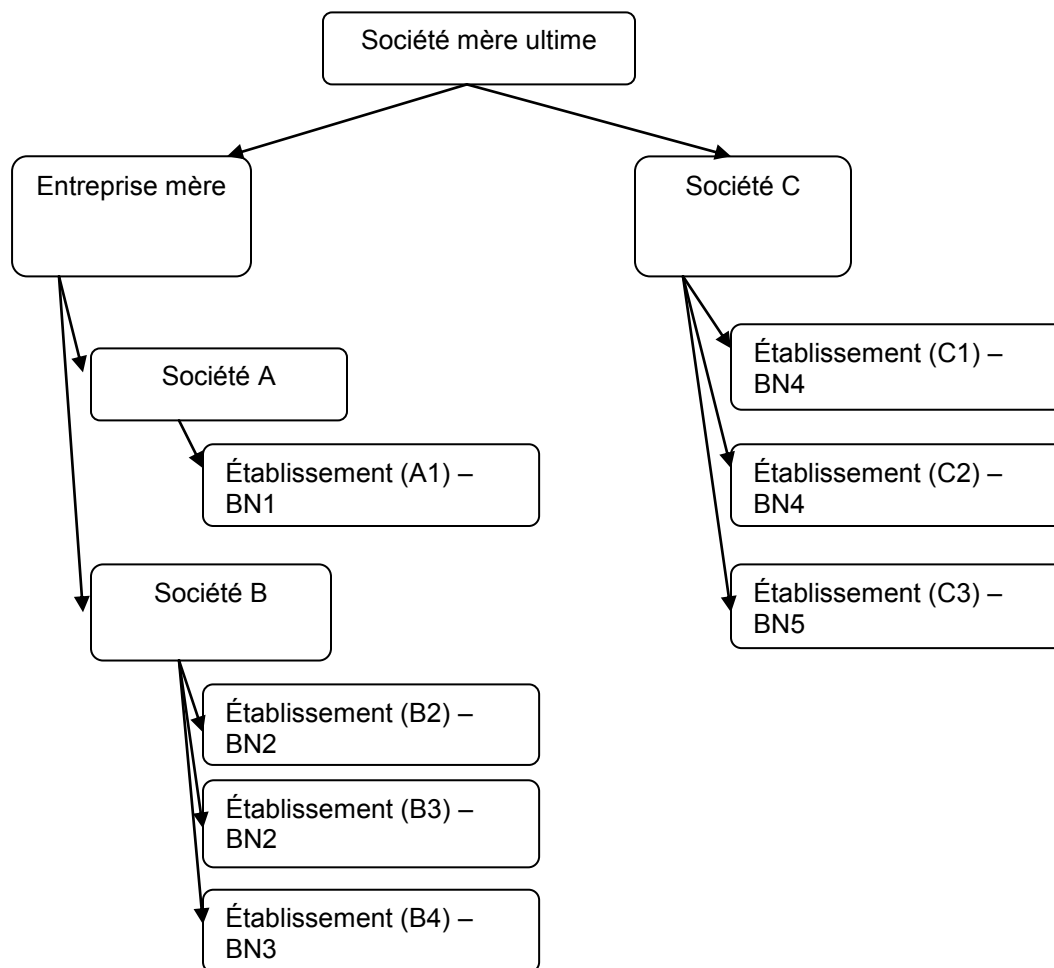
7. La **société** est le niveau auquel les bénéfices d'exploitation peuvent être mesurés. L'**établissement** est le niveau auquel les données comptables nécessaires pour mesurer la production sont disponibles (intrants principaux, revenus, traitements et salaires).

8. Par contre, dans le Registre des entreprises, l'industrie d'une entreprise complexe est déterminée en trouvant la source de la plus grande part de valeur ajoutée générée par l'entreprise. La valeur ajoutée, toutefois, n'est pas directement observable dans le Registre des entreprises. Elle est estimée en appliquant, aux revenus dans le Registre des entreprises, les ratios de la valeur ajoutée aux revenus propres à l'industrie provenant du Système de comptabilité nationale. La façon dont une entreprise est rattachée à une industrie est une question qui pourrait faire l'objet d'une analyse de sensibilité dans le futur.

9. Voir Statistiques relatives à l'industrie canadienne à [http://www.ic.gc.ca/epic/site/cis-sic.nsf/fra/h\\_00005.html](http://www.ic.gc.ca/epic/site/cis-sic.nsf/fra/h_00005.html)

10. Le franchiseur est la société propriétaire du système de franchise, qui le contrôle et qui octroie une licence d'exploitation de la franchise selon une certaine méthode et avec les produits et/ou services élaborés par le franchiseur. Le franchisé paye le franchiseur pour la franchise et pour le droit d'utiliser le système de franchise.

## Exemple d'une structure complexe



Note : L'exemple illustré ci-dessus montre une structure complexe à la tête de laquelle figure une société mère ultime. Cette société mère ultime contrôle une entreprise mère qui, à son tour, contrôle deux sociétés (les sociétés A et B), et la société C. La société A a un établissement (A1) tandis que les sociétés B et C ont trois établissements chacune.

### 2.3 L'ensemble de l'économie par rapport au secteur des entreprises

Dans la section précédente, on a précisé que la société mère ultime prend les décisions pour le groupe d'entreprises dont elle est propriétaire et qu'elle contrôle. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'entités publiques, il est plus difficile de déterminer le niveau auquel les décisions sont prises. En outre, la grande variété d'entités déclarantes dans le secteur des administrations publiques rend difficiles les comparaisons entre entités et secteurs de compétence. La taille de l'entité a beaucoup moins d'importance en raison de la grande variété de pratiques des administrations publiques en matière de regroupement des données sur la paye selon de petites ou de grandes unités. Par conséquent, la présente étude porte tout particulièrement sur le secteur des entreprises.

Le secteur des entreprises se compose de toutes les entreprises constituées en société et les entreprises non constituées en société qui sont à but lucratif ainsi que d'autres entités qui produisent des biens et des services pour les vendre à un prix censé correspondre au moins

approximativement au coût de production. Les fiducies de revenu sont incluses dans le secteur des entreprises, de même que les entreprises publiques (EP), mais le loyer imputé aux logements occupés par le propriétaire ne l'est pas<sup>11</sup>.

---

11. Les estimations officielles pour le secteur des entreprises dans les comptes d'entrées-sorties comprennent les logements occupés par le propriétaire. À des fins de simplification, l'industrie des logements occupés par le propriétaire a été transférée du secteur des entreprises au secteur non commercial dans la présente analyse parce que le loyer imputé des logements occupés par le propriétaire est attribué aux ménages, les propriétaires du capital du logement, et non aux entreprises.

### 3 Sources des données

Pour obtenir des mesures des différentes composantes du PIB, il faut disposer de données de plusieurs sources. Les données au niveau de l'entreprise sont disponibles pour la plupart de ces composantes, à savoir, traitements et salaires, parties du revenu supplémentaire du travail, autres excédents d'exploitation et impôts indirects moins subventions. Dans ces cas, les composantes du PIB pour chaque entreprise sont additionnées et attribuées à la catégorie de taille du groupe d'entreprises dont l'entreprise en question fait partie. Quant aux autres composantes du PIB, certaines sont attribuées entièrement à la catégorie des entreprises de petite taille (revenu mixte, paiements d'intérêts et dépréciation pour les entreprises non constituées en société) et d'autres sont réparties entre les diverses catégories de taille en fonction de renseignements supplémentaires (partie non visée par la loi du revenu supplémentaire du travail — cotisations aux régimes de retraite privés, prestations complémentaires pour soins médicaux et soins dentaires, etc.). Les estimations des composantes du PIB pour chaque catégorie de taille qui en résultent sont ensuite additionnées et étalonnées selon l'industrie d'après les comptes d'entrées-sorties. Les estimations du PIB selon la taille pour le secteur des entreprises représentent la somme des estimations par industrie étalonnées<sup>12</sup>. Les sous-sections ci-dessous décrivent les sources de données fiscales principalement administratives utilisées pour obtenir chaque composante du PIB<sup>13</sup>.

#### 3.1 Revenu du travail

Chaque entreprise, constituée ou non constituée en société, qui emploie des travailleurs est tenue par l'Agence du revenu du Canada (ARC) de remettre à ses employés un feuillet T4 aux fins de l'impôt sur le revenu. Le feuillet T4 résume, entre autres choses, le revenu d'emploi et la partie visée par la loi du revenu supplémentaire du travail (y compris l'assurance-emploi<sup>14</sup> et les cotisations aux régimes de retraite du Canada et du Québec).

En outre, le numéro d'entreprise (NE) de l'employeur, qui est l'identificateur unique attribué à l'entreprise par l'ARC, figure sur le feuillet T4. Les sociétés mères ultimes dont la structure d'entreprise est la plus simple, soit les cas où la société mère ultime, l'entreprise et l'établissement constituent une seule et même entité, ont généralement un seul NE. En revanche, les entreprises complexes peuvent avoir de nombreux NE. Comme le montre l'exemple d'une structure complexe fourni à la page 10, le NE peut être celui d'un seul ou de plusieurs établissements. Dans la présente étude, on utilise le fichier T4 préparé par la Division des comptes des revenus et des dépenses (DCRD) à Statistique Canada. La DCRD a vérifié le fichier pour supprimer les entrées erronées, limité le fichier de manière à ce qu'il ne porte que sur le secteur des entreprises et attribué des identificateurs d'entreprise tirés du Registre des entreprises à chaque NE. Seuls des identificateurs de la société mère ultime ont été ajoutés au fichier avant son utilisation.

La partie non visée par la loi (y compris les régimes de retraite privés, les indemnités pour accident du travail et les prestations pour soins médicaux et soins dentaires) est estimée au

---

12. Les estimations ont été étalonnées en fonction de Rispoli (2009a,b,c) qui a produit la valeur ajoutée par composante pour les entreprises non constituées en société et les sociétés. Ces données ont été étalonnées à leur tour d'après les comptes d'entrées-sorties.

13. Par rapport aux données d'enquêtes axées sur les établissements, les données fiscales ont l'avantage de broser un tableau complet de l'entreprise. Les enquêtes axées sur les établissements (ou les emplacements) qui ont été utilisés de façon générale pour construire les comptes d'entrées-sorties recueillent des données sur les établissements pour une industrie particulière. Elles ne peuvent broser un tableau des autres établissements de l'entreprise qui mènent des activités dans d'autres industries. Par contre, les données T4, les données de l'IGRF et les données fiscales relatives à la paye peuvent être agrégées facilement au niveau de la société mère ultime.

14. Il est supposé que l'assurance-emploi payée par les employeurs correspond à 1,4 fois la cotisation des employés.

moyen de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE). L'EMTE est utilisée pour obtenir les ratios du revenu du travail non visé par la loi à la paye brute pour chaque catégorie de taille d'entreprise et industrie. Le ratio est ensuite appliqué au revenu d'emploi tiré des T4 pour obtenir les estimations de la partie non visée par la loi du revenu du travail supplémentaire selon la taille et l'industrie.

### **3.2 Autre excédent d'exploitation et impôts indirects**

Lorsqu'elles produisent leur Déclaration de revenus des sociétés T2, les sociétés doivent également soumettre leurs états financiers (état des résultats et bilan), codés selon l'Index général des renseignements financiers (IGFR). L'IGFR est la principale source des données utilisée pour produire une mesure des autres bénéfiques d'exploitation (tels que définis par les *bénéfiques d'exploitation* selon le SCN<sup>15</sup>) et les impôts indirects moins les subventions. Étant donné que les identificateurs d'entreprise sur les déclarations de revenus sont les NE, le Registre des entreprises est utilisé pour apparier les enregistrements fiscaux à la société mère ultime appropriée. Dans la présente étude, le fichier IGRF préparé par la Division de la statistique des entreprises (DSE) à Statistique Canada est utilisé. La DSE a attribué des identificateurs d'entreprise tirés du Registre des entreprises aux enregistrements fiscaux dans ce fichier. Comme dans le cas du fichier T4, il a fallu ajouter des identificateurs des sociétés mères ultimes.

D'autres sources de données sont utilisées, en plus de l'IGRF, pour obtenir des estimations de l'autre excédent d'exploitation parce que les fiducies de revenu ne produisent pas des déclarations de revenus des sociétés T2 et parce que les données de l'IGRF pour les EP sont généralement manquantes. Les bénéfiques des fiducies de revenu sont tirés de la Déclaration de renseignements et de revenus des fiducies T3, et les données sur les EP proviennent de la Division de la statistique du secteur public de Statistique Canada.

### **3.3 Revenu mixte**

Étant donné que les données de l'IGRF ne portent que sur les sociétés, il faut estimer séparément le revenu mixte, les paiements d'intérêt et la dépréciation des entreprises non constituées en société. Suivant Rispoli (2009a,b,c), ces estimations sont obtenues du Programme des estimations fiscales pour les entreprises non constituées en société et des parties T1 de plusieurs enquêtes de Statistique Canada, soit le Recensement de l'agriculture, diverses enquêtes unifiées auprès des entreprises (p. ex., commerce de détail et comptabilité) diverses enquêtes sur le transport (p. ex., transporteurs routiers de marchandises) et diverses enquêtes sur les services (p. ex., réparation de véhicules automobiles). À l'heure actuelle, il n'existe pas de méthode permettant de répartir ces composantes du PIB des entreprises non constituées en société selon la taille de l'entreprise. Ces composantes sont attribuées actuellement à la catégorie des petites entreprises dont la plupart sont des entreprises à propriétaire unique ou comptant un très petit nombre d'employés.

### **3.4 Emploi**

Enfin, l'ARC demande aux employeurs de remettre les retenues salariales plusieurs fois au cours de l'année (toutes les deux semaines, mensuellement ou trimestriellement, selon la taille de l'entreprise). Le nombre de salariés (les propriétaires actifs d'entreprises non constituées en société sont exclus), le montant versé aux employés et le montant remis à l'ARC sont déclarés dans un formulaire PD7 au moment de la remise. Les estimations mensuelles de l'emploi

---

15. Les bénéfiques selon le SCN sont fondés sur les bénéfiques d'exploitation plutôt que sur le total des bénéfiques de manière à inclure seulement les bénéfiques réalisés durant la production.

présentées dans l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail sont fondées sur ces données administratives. Étant donné que la présente étude porte seulement sur le secteur des entreprises, toutes les entreprises dans le secteur des administrations publiques (p. ex., hôpitaux, écoles, universités et collèges) ainsi que dans le secteur sans but lucratif sont supprimées. De nouveau, les identificateurs des sociétés mères ultimes sont ajoutés.

**Tableau 1**  
**Produit intérieur brut du secteur des entreprises selon la taille de l'entreprise,**  
**2005**

Taille de l'entreprise	Entreprises non constituées en société	Sociétés	Secteur des entreprises
		millions de dollars	
Petite	93 324	320 770	414 093
Moyenne	...	122 409	122 409
Grande	...	451 935	451 935
<b>Total</b>	<b>93 324</b>	<b>895 113</b>	<b>988 437</b>
		pourcentage	
Petite	100,0	35,8	41,9
Moyenne	0,0	13,7	12,4
Grande	0,0	50,5	45,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Note : Le produit intérieur brut des logements occupés par le propriétaire est exclu des estimations du produit intérieur brut.  
Source : Statistique Canada, calculs des auteurs.

## 4 Produit intérieur brut selon la taille de l'entreprise

Les petites et moyennes entreprises ont représenté 536,5 milliards de dollars ou 54,3 % du PIB du secteur des entreprises en 2005, tandis que les grandes entreprises ont représenté 451,9 milliards de dollars ou 45,7 % du PIB du secteur des entreprises en 2005 (tableau 1). Juste au-dessus de la moitié du PIB dans le secteur des entreprises constituées en société était attribuable aux grandes entreprises.

**Tableau 2**  
**Composantes du produit intérieur brut du secteur des entreprises selon la taille de l'entreprise, 2005**

	Petite	Moyenne	Grande	Sociétés	Entreprises non constituées en société	Total
millions de dollars						
<b>Secteur des entreprises</b>						
Revenu du travail						
Salaires et traitements	195 600	68 531	185 282	449 413	12 196	461 609
Revenu supplémentaire du travail	17 725	8 999	34 204	60 928	1 180	62 108
<b>Total</b>	<b>213 325</b>	<b>77 530</b>	<b>219 486</b>	<b>510 341</b>	<b>13 376</b>	<b>523 716</b>
Excédent d'exploitation	88 089	41 940	221 182	351 211	17 847 <sup>1</sup>	369 059
Revenu mixte	...	...	...	...	54 441	54 441
Impôts indirects nets moins les subventions						
Impôts indirects sur la production	20 027	3 012	11 313	34 352	7 782	42 134
Subventions sur la production	-671	-73	-47	-791	-122	-913
<b>Total</b>	<b>19 356</b>	<b>2 939</b>	<b>11 267</b>	<b>33 561</b>	<b>7 660</b>	<b>41 221</b>
Produit intérieur brut aux prix de base	320 770	122 409	451 935	895 113	93 324	988 437
pourcentage						
<b>Sociétés et entreprises non constituées en société</b>						
Revenu du travail						
Salaires et traitements	42,4	14,8	40,1	97,4	2,6	100,0
Revenu supplémentaire du travail	28,5	14,5	55,1	98,1	1,9	100,0
<b>Total</b>	<b>40,7</b>	<b>14,8</b>	<b>41,9</b>	<b>97,4</b>	<b>2,6</b>	<b>100,0</b>
Excédent d'exploitation	23,9	11,4	59,9	95,2	4,8	100,0
Revenu mixte	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
Impôts indirects nets moins les subventions						
Impôts indirects sur la production	47,5	7,1	26,9	81,5	18,5	100,0
Subventions sur la production	73,5	8,0	5,1	86,6	13,4	100,0
<b>Total</b>	<b>47,0</b>	<b>7,1</b>	<b>27,3</b>	<b>81,4</b>	<b>18,6</b>	<b>100,0</b>
Produit intérieur brut aux prix de base	32,5	12,4	45,7	90,6	9,4	100,0
<b>Sociétés</b>						
Revenu du travail						
Salaires et traitements	43,5	15,2	41,2	100,0	...	...
Revenu supplémentaire du travail	29,1	14,8	56,1	100,0	...	...
<b>Total</b>	<b>41,8</b>	<b>15,2</b>	<b>43,0</b>	<b>100,0</b>	...	...
Excédent d'exploitation	25,1	11,9	63,0	100,0	...	...
Impôts indirects nets moins les subventions						
Impôts indirects sur la production	58,3	8,8	32,9	100,0	...	...
Subventions sur la production	84,9	9,2	5,9	100,0	...	...
<b>Total</b>	<b>57,7</b>	<b>8,8</b>	<b>33,6</b>	<b>100,0</b>	...	...
Produit intérieur brut aux prix de base	35,8	13,7	50,5	100,0	...	...

1. L'excédent d'exploitation des entreprises non constituées en société comprend principalement des paiements d'intérêt et la dépréciation.

Note : Le produit intérieur brut des logements occupés par le propriétaire est exclu des estimations du produit intérieur brut.

Source : Statistique Canada, calculs des auteurs.



La part de chacune des composantes du PIB représentée par les petites et moyennes entreprises est indiquée au tableau 2. Les petites et moyennes entreprises, y compris les entreprises non constituées en société, représentent 58,1 % du revenu du travail mais 47,8 % de l'excédent d'exploitation et du revenu mixte. Ce résultat est conforme à l'affirmation selon laquelle les entreprises plus petites sont à plus forte intensité de main-d'œuvre.

Un autre contraste frappant s'observe dans la composante du revenu du travail du PIB. Les petites et moyennes entreprises, y compris les entreprises non constituées en société, représentent 59,8 % des traitements et salaires mais 44,9 % du revenu supplémentaire du travail. Cela reflète le fait que les entreprises de taille plus grande sont plus susceptibles d'inclure dans la rémunération de leurs employés des avantages sociaux tels qu'un régime de retraite privé et des prestations pour soins médicaux et soins dentaires<sup>16</sup>.

Les petites et moyennes entreprises, y compris les entreprises non constituées en société, ont reçu 94,9 % des subventions sur la production. Toutefois, comme le niveau de subvention est relativement faible et que 73,1 % des impôts indirects sur la production ont été perçus auprès d'entreprises de taille petite et moyenne, ces entreprises ont versé 72,7 % des impôts indirects moins subventions. Il convient de signaler que les entités auprès desquelles les impôts sont perçus ne sont pas nécessairement les mêmes que celles qui payent l'impôt ultérieurement<sup>17</sup>.

La part du PIB représentée par les grandes entreprises varie selon l'industrie (graphique 1). En ordre ascendant, les grandes entreprises ont été à l'origine de moins de la moitié du PIB des secteurs de l'agriculture (0,5 %), de la santé (3,4 %), de l'enseignement (8,4 %), des autres services (9,9 %), de la construction (10,0 %), de l'hébergement et des services de restauration (23,3 %), des services professionnels (23,9 %), du commerce de gros (35,5 %), des services administratifs (36,4 %), des arts et des spectacles (40,4 %), de la finance (41,6 %), et du commerce de détail (42,6 %). Les industries comprenant une plus forte proportion de grandes entreprises étaient les services publics (91,4 %), l'information (81,2 %), l'extraction minière et l'extraction de pétrole et de gaz (74,5 %), la fabrication (62,9 %) et le transport (52,4 %).

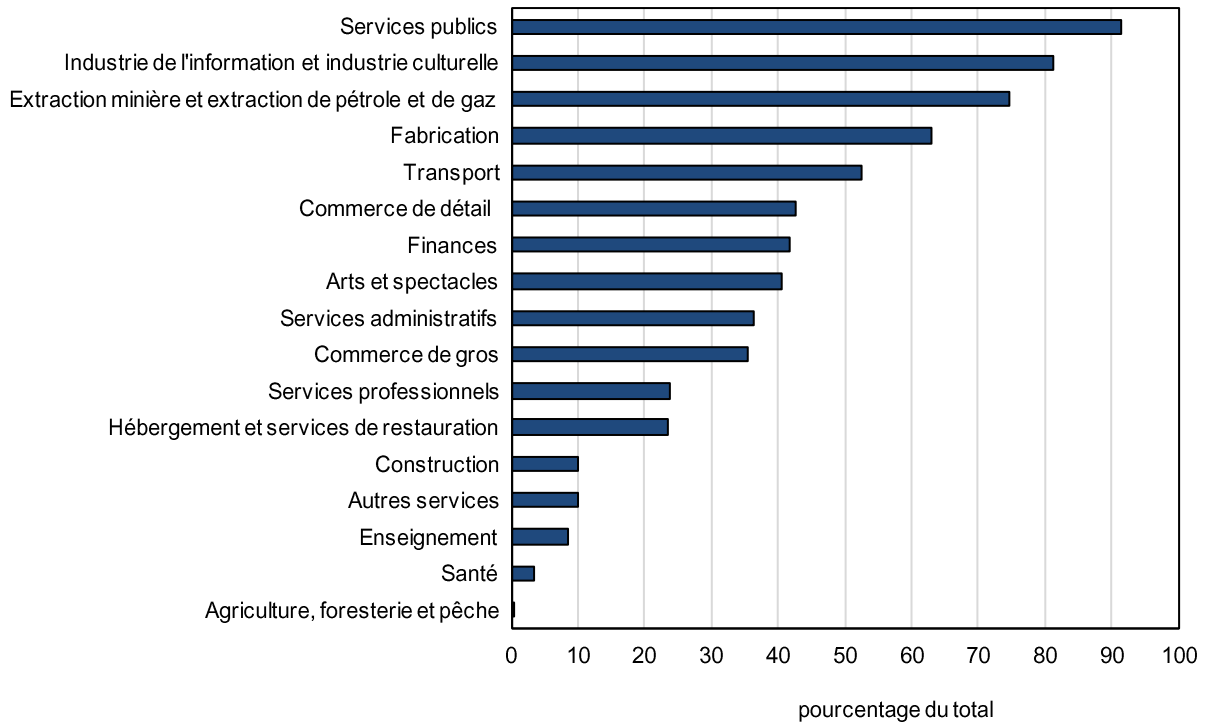
---

16. Y. Decady (Statistique Canada, 2008) montre qu'en 2005, 99,8 % des milieux de travail comptant 500 employés ou plus offraient des avantages sociaux et les compare aux 40,2 % des milieux de travail comptant de 1 à 19 employés qui en offrent aussi.

17. Par exemple, reste ouverte la question de savoir si les impôts fonciers commerciaux, qui représentent une part importante des impôts indirects sur la production, sont supportés par le propriétaire ou par les consommateurs du produit financé par du capital commercial. Voir Man (1995) et Mieszkowski (1972) pour de plus amples détails.

**Graphique 1**  
**Part du produit intérieur brut du secteur des entreprises attribuable aux grandes entreprises selon l'industrie, 2005**

Industries



## 5 Analyse de sensibilité

Les utilisateurs des estimations du PIB par catégorie de taille devraient reconnaître que les méthodes et hypothèses utilisées ici influent sur les résultats. Dans le présent article, on formule plusieurs hypothèses qu'il convient de souligner. Premièrement, les entreprises sont rassemblées en groupes d'entreprises ayant à leur tête une société mère ultime. Si l'on utilisait une structure juridique au-dessous du niveau de la société mère ultime, le PIB représenté par les catégories de taille petite et moyenne augmenterait probablement puisque les entreprises seraient réparties en groupes plus petits. Deuxièmement, comme une entreprise peut mener des activités dans plusieurs industries, les estimations du PIB selon la taille pour une industrie donnée sont sensibles au fait que toutes les activités d'une entreprise sont ou ne sont pas incluses dans cette industrie. Troisièmement, si toutes les franchises exploitées de façon autonome étaient rattachées à la société mère ultime qui est propriétaire de la franchise (le franchiseur), le PIB attribuable à la catégorie de taille grande augmenterait. Quatrièmement, le PIB peut être produit selon différentes valeurs, par exemple aux prix de base ou aux prix du marché.

**Tableau 3**  
**Valeur ajoutée et emploi selon le type d'activité pour le secteur de la fabrication, 2005**

Taille de l'entreprise	Enquête sur les industries manufacturières						Estimations	
	Usine		Entreprise		Société mère ultime		Société mère ultime	
	Valeur ajoutée	Emploi	Valeur ajoutée	Emploi	Valeur ajoutée	Emploi	Valeur ajoutée	Emploi
	pourcentage							
Petite	33	40	26	33	25	33	19	30
Moyenne	39	39	23	27	21	25	18	22
Grande	28	21	51	40	54	42	63	48
<b>Total</b>	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Statistique Canada, calculs des auteurs et Enquête sur les industries manufacturières.

Pour illustrer les premier et deuxième points ci-dessus, on peut comparer les estimations pour le secteur de la fabrication dans le présent article avec celles de l'Enquête annuelle des manufactures (EAM) de 2005. Les résultats de la comparaison figurent au tableau 3. Dans la présente étude, les grandes entreprises dans le secteur de la fabrication représentent 63 % du PIB, comparativement à 54, % dans l'EAM. La distribution de l'emploi entre les résultats de la présente étude et ceux de l'enquête des manufactures est davantage comparable.

Les différences constatées entre les résultats de la présente étude et ceux de l'EAM peuvent tenir à plusieurs raisons. Dans la présente étude, une entreprise est définie comme étant un groupe d'entreprises ayant à sa tête une société mère ultime. Ce groupe d'entreprises peut mener des activités dans plusieurs industries autres que celles de la fabrication. L'EAM, par contre, est une enquête axée sur l'établissement. Elle recueille de l'information seulement sur les activités manufacturières du groupe ayant à sa tête la société mère ultime. Par conséquent, la part du PIB attribuable aux grandes entreprises dans la présente étude serait supérieure à celle constatée dans l'EAM si les données fiscales comprenaient une quantité importante d'activités menées dans d'autres industries. Cela tient à ce que la valeur ajoutée attribuable à d'autres industries dans le même groupe d'entreprises est prise en compte dans la présente étude. Par exemple, certaines des activités des non-fabricants seraient incluses dans celles des fabricants dans la présente étude mais non dans l'EAM. Si les grandes entreprises de fabrication étaient plus susceptibles d'avoir leurs propres établissements s'occupant de la vente en gros, alors la part du PIB attribuable aux grandes entreprises dans la présente étude serait plus élevée que celle dans l'EAM.

La définition de la taille de l'entité commerciale au niveau de l'établissement ou de l'entreprise (entreprise exploitante dans la structure statistique utilisée par l'EAM) au moyen de l'agrégation des établissements dans une industrie comprise dans l'entreprise statistique exploitante afin de déterminer la taille de l'entreprise plutôt que la société mère ultime a pour effet de réduire la part représentée par la catégorie de taille grande. Cela tient à ce que le groupe d'entreprises ayant à sa tête une société mère ultime est ventilé en entreprises plus petites ou en établissements, ce qui permet d'obtenir des catégories de taille petite et moyenne beaucoup plus grandes.

C'est pourquoi les analystes qui utilisent les estimations présentées dans cette étude — particulièrement pour faire des comparaisons internationales des répartitions selon la catégorie de taille — devraient savoir que les estimations ponctuelles du PIB selon la taille sont sensibles aux changements dans les méthodes et hypothèses employées pour les produire. Les décisions prises à chaque étape du processus de production — par exemple, la définition de l'entreprise comme étant un groupe d'entreprises ayant à leur tête une société mère ultime; l'utilisation des données sur la paye pour relier une entreprise à une industrie; le traitement des franchisés, dont les établissements n'appartiennent pas aux franchiseurs; le calcul de la valeur du PIB au prix de base; et l'attribution de tous les profits des entreprises non constituées en sociétés à la catégorie des entreprises de petite taille — ont un impact sur les estimations définitives. Les utilisateurs devraient porter une attention particulière aux différences relatives à ces détails de la méthodologie, surtout dans le contexte d'une comparaison internationale.

En outre, même si les méthodes sont appliquées invariablement, les estimations seront sensibles aux différences entre les sources de données — par exemple, les états financiers peuvent être consolidés ou non, l'emploi dans une entreprise peut être soit déterminée par le nombre d'emplois dans cette entreprise ou par le nombre de personnes qui y ont travaillé pendant une année donnée, et la taille de l'effectif d'une entreprise peut être déterminée en utilisant la taille moyenne de cet effectif pour l'année entière ou sa taille à un moment précis de l'année. Les décisions prises pour chacun de ces aspects peuvent influencer sur les estimations de l'importance des entreprises de petite et de moyenne taille. Produire des estimations détaillées de la sensibilité des estimations aux changements liés à chacun de ces aspects dépasse la portée de ce document; il suffit cependant d'un exemple pour comprendre ce fait.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (tableau CANSIM 281-0041, emploi par taille de l'entreprise selon l'emploi, estimations non désaisonnalisées) peut être employée pour démontrer que la part de l'emploi attribuée aux petites entreprises comptant moins de 100 employés varie selon la saison d'environ 1,5 point de pourcentage. Aux fins des répartitions d'emploi, un moment précis est souvent choisi pour déterminer la taille de l'entreprise. Dans cette étude, cette façon de procéder donnerait des variations allant jusqu'à 1,5 point de pourcentage. Si une répartition relativement simple de l'emploi selon des catégories de taille de l'entreprise comportait une marge d'erreur de 1,5 points de pourcentage, on pourrait s'attendre à obtenir au moins la même marge d'erreur dans le calcul plus complexe du PIB selon la taille de l'entreprise.

## 6 Conclusion

Dans le présent article, la contribution des petites, moyennes et grandes entreprises à l'économie canadienne en 2005 est examinée. Alors que les études antérieures mesurent leur contribution sur le plan de l'emploi, dans le présent article on examine leur contribution au PIB. Le PIB est une mesure supérieure à celle de l'emploi parce qu'un groupe donné peut utiliser de grandes quantités d'intrants mais produire une production relativement faible. Pour élaborer cette mesure, des données au niveau de l'entreprise provenant de plusieurs sources ont été utilisées.

Dans l'ensemble, on constate que les grandes entreprises comptant 500 employés ou plus ont contribué pour 45,7 % au PIB produit dans le secteur des entreprises. Les petites et moyennes entreprises, y compris les entreprises non constituées en société, ont été à l'origine des 54,3 % restants. La part du PIB attribuable aux grandes entreprises varie selon la composante du PIB. Les grandes entreprises ont été à l'origine de la majorité de l'excédent d'exploitation et du revenu supplémentaire du travail, mais de moins de la moitié de l'ensemble du revenu du travail et des impôts indirects moins les subventions. La part du PIB attribuable aux grandes entreprises varie fortement selon l'industrie. Les grandes entreprises ont une présence importante (plus de 50 % du PIB) dans les services publics, l'information, l'extraction minière et l'extraction de pétrole et de gaz, la fabrication, et le transport et l'entreposage, mais une présence faible (moins de 10 % du PIB) dans la construction, les autres services, l'enseignement, la santé, et l'agriculture, la foresterie et la pêche.

## Bibliographie

Ács, Z., et D.B. Audretsch. 1990. *Innovation and Small Firms*. Cambridge (Mass.). The MIT Press.

Audretsch, D.B., Y.M. Prince et A.R. Thurik. 1999. « Do small firms compete with large firms? » *Atlantic Economic Journal*. Vol. 27. N° 2. p. 201 à 209.

Beck, T., A. Demirgüç-Kunt et R. Levine. 2003. *Small and Medium Enterprises, Growth and Poverty: Cross-Country Evidence*. Washington (D.C.). World Bank Policy Research Working Paper Series. No. 3178.

Caves, R.E., et M.E. Porter. 1977. « From entry barriers to mobility barriers: Conjectural decisions and contrived deterrence to new competition ». *Quarterly Journal of Economics*. Vol. 91. N° 2. p. 241 à 261.

Man, J. 1995. « The incidence of differential commercial property taxes: Empirical evidence ». *National Tax Journal*. Vol. 48. N° 4. p. 479 à 496.

Mieszkowski, P. 1972. « The property tax: An excise tax or a profit tax? » *Journal of Public Economics*. Vol. 1. No. 1. p. 73 à 96.

Nooteboom, B. 1994. « Innovation and diffusion in small firms: Theory and evidence ». *Small Business Economics*. Vol. 6. N° 5. p. 327 à 347.

Porter, M.E. 1979. « The structure within industries and companies' performance ». *Review of Economics and Statistics*. Vol. 61. N° 2. p. 214 à 227.

Rispoli, L. 2009a. *Mesure de la contribution du secteur des entreprises non constituées en société à l'économie canadienne, 1997 à 2002*. Aperçus sur l'économie canadienne. Produit n° 11-624-M. N° 023. Ottawa : Statistique Canada.

Rispoli, L. 2009b. *Tendances du produit intérieur brut et du travail autonome dans les entreprises non constituées en société de l'économie canadienne, 1987 à 2005*. Aperçus sur l'économie canadienne. Produit n° 11-624-M. N° 024. Ottawa : Statistique Canada.

Rispoli, L. 2009c. « Tendances du produit intérieur brut et du travail autonome dans les entreprises non constituées en société : 1987 à 2005 ». *L'Observateur économique canadien*. Vol. 22. N° 9. Produit n° 11-010-X. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 2008. *Enquête sur le milieu du travail et les employés : compendium*. Produit n° 71-585-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Division de la statistique du travail.